

L'INDEX

Volume 4 no 3

Août 1992

Édition: L'Association du personnel des services documentaires scolaires

Direction: Yvon Joubert

L'INDEX: bulletin d'information de l'Association du personnel des services documentaires scolaires *La reproduction des textes est autorisée avec mention de la source.

Sommaire

- **Bibliothèque scolaire et Réussite éducative**
- **Le bilan du congrès 1992**
- **La notion de lectrice ou de lecteur compétent**
- **J'ai trouvé mes lunettes?**

Bibliothèque scolaire et Réussite éducative

Une réflexion sur la place de la bibliothèque scolaire dans l'éducation au Québec.

1. «Chacun ses devoirs»

- **Le français:** Dix ans après l'implantation des nouveaux programmes pédagogiques au secondaire, le constat d'échec était terrible. On a donc déclenché «**l'ALERTE ROUGE**» dans les écoles : il faut redresser la situation et remettre le français à l'honneur.

Tout en reconnaissant qu'il existait des lacunes importantes dans les programmes et que le diagnostic était grave, le ministre Claude Ryan a encouragé les Commissions scolaires à prendre les mesures nécessaires pour que tous les élèves disposent d'une grammaire et d'un dictionnaire. Du même souffle, il leur a demandé d'adopter des plans et des mesures d'amélioration de la qualité du français écrit, allant même jusqu'à injecter 7,5 millions (\$) dans le réseau.

Certes, il y a eu une foule d'initiatives locales à la suite de la publication du plan d'action, mais parallèlement à ce branle-bas général... on a comme par hasard oublié la bibliothèque scolaire qui est demeurée bien secondaire. Oui, je sais... on tentait de

redresser la situation! Mais on redressait quoi exactement? En 1990, quatre ans après l'alerte rouge sur le français, les élèves faisaient toujours une faute à tous les 10,7 mots.

- Le dérapage scolaire: Alors, qu'est-ce qui ne marche pas? ... Les programmes disent les enseignants. L'école disent les spécialistes. Tout le monde a sa petite théorie. Bref, tout y passe devant l'incompétence des étudiants. On constate et on se désole. Mais il n'y a pas que le français qui dérape. Il y a plus encore : l'école dérape parce qu'elle n'a pas toujours intégré le fait qu'elle doit «entraîner» les élèves, et non plus se limiter à la simple transmission des savoirs. Et ce n'est pas que le fait du Québec. Partout, l'école a «mal à l'âme».

Pendant que le Conseil supérieur de l'Éducation émet des avis et que le Ministère cherche des solutions, les professeurs s'arrachent les cheveux avec de plus en plus d'élèves en difficulté d'apprentissage et de moins en moins de ressources humaines pour venir en aide aux jeunes. Faut-il en conclure que l'école fait mal ce qu'elle doit faire et n'utilise pas tous ses moyens? Toujours est-il que, devant l'inutilité du «lieu éducatif» majeur qu'est la bibliothèque scolaire, je me suis dit: Yvon, ça ne va pas. T'es débranché ou quoi? En fait, la mission de la bibliothèque scolaire pourrait faire l'objet d'un intéressant débat. Mais gardons-nous le plaisir de la reprendre à un autre moment. Ce dont il s'agit ici, c'est l'échec scolaire.

- Le décrochage scolaire: Depuis quelques temps, les médias se font l'écho du mal chronique de nos écoles, de nos enseignants, de nos professionnels, de nos élèves. - Pourtant, depuis plusieurs années, nombre de personnes impliquées auprès des jeunes ont crié que «rien ne va plus», mais sans succès. - C'est plus qu'il n'en fallait pour que le personnel de l'éducation et son organisation syndicale sonnent de nouveau «**L'ALERTE ROUGE**» et lèvent le voile sur un drame social majeur, «**le décrochage scolaire**», pour que l'opinion publique et le pouvoir politique commencent à s'émuouvoir. «Ce faisant, nous avons remporté une véritable victoire, affirme la présidente de la CEQ, Lorraine Pagé. Nous sommes parvenus, enfin, à remettre l'éducation et les finalités de l'école à l'ordre du jour de la société québécoise. Nous avons réussi à sensibiliser le ministre de l'Éducation, Michel Pagé, pour qu'il décide de faire du décrochage scolaire la préoccupation de son ministère» en déclarant «qu'il faut faire en sorte que toutes les écoles du Québec soient des écoles de la réussite». Par ce fait, Michel Pagé faisait faire un virage à 180° au ministère de l'Éducation.

- Le plan d'action: Non, il n'y aura pas de refonte globale des programmes. Pour remettre l'éducation sur les rails de la réussite et lutter contre le grand mal du décrochage, le ministre Pagé a plutôt opté pour des réformes graduelles par un plan d'action sur la réussite éducative «**Chacun ses devoirs**», finalement rendu public le 8 juin 1992.

Le ministre Pagé a été sensible au cri d'alarme du monde de l'éducation sur le drame de l'échec et de l'abandon scolaires. Monsieur Pagé veut tout transformer : l'organisation de l'école, la manière d'enseigner, les méthodes d'évaluation, etc. Mais il veut aussi que ce virage demeure une réalisation de la base. Bref, le ministre fait le pari que pour sauver l'école québécoise de son marasme, mieux vaut agir de façon concrète, quitte à le faire progressivement, que d'engager un «débat de société». Il mise sur des moyens incitatifs : tout en favorisant le retour aux **groupes stables** et au régime du **professeur titulaire**, le plan ministériel n'en mérite pas moins quelques bonnes notes. D'abord, parce qu'il a le mérite d'embrasser tous les aspects de la vie scolaire et de reconnaître que le meilleur programme est condamné à l'échec dans une école sans âme, et vice-versa.

Ensuite, parce qu'il mise sur des mesures déjà expérimentées avec succès. Enfin, parce qu'il n'a pas voulu virer le monde à l'envers en s'assurant la collaboration de tous les partenaires de la vie scolaire pour augmenter l'encadrement des élèves et redonner une âme à l'école.

Mais la règle de tout ce plan d'action c'est la décentralisation et la mobilisation. Il veut faire appel à la créativité et au sens des responsabilités. Les écoles devront présenter des projets qui s'inscrivent dans le plan d'action - «pas de projets... pas d'argent» - pour recevoir le soutien financier prévu dans les 42 millions injectés pour la lutte au décrochage.

Même si on s'attendait à **un plan d'attaque du décrochage** qui s'appliquerait aux problèmes particuliers du Québec, le milieu a réagi favorablement à ce plan d'action qui repose sur la concertation et tient compte des enseignants. Mais, la réussite scolaire n'est pas uniquement l'affaire du personnel enseignant. «Si le discours du ministre sur la profession enseignante est des plus agréables à entendre, on doit regretter que le personnel professionnel, le personnel technique et le personnel de soutien soient oubliés», nous dit Lorrain Pagé. En effet, le document ministériel ne mentionne qu'en de très rares occasions que ces personnels peuvent agir comme partenaires dans la recherche et la mise en place de solutions. Pourtant, quiconque met les pieds dans une école ne peut que constater l'apport important des services professionnels dans la prévention de l'abandon.

Même si le Gouvernement consent un sérieux coup de barre pour moderniser l'encadrement, les programmes et les valeurs de l'école, ce ne sont pas tous les enfants qui réussiront si on ne leur procure pas toutes les conditions de cet apprentissage par le biais d'une bibliothèque performante, capable de jouer son rôle dans «la réussite éducative».

Dans la suite de cette réflexion, nous verrons comment «**Raccrocher la bibliothèque**

scolaire» au plan d'action du ministre pour contrer le décrochage.

Yvon Joubert, bibliothécaire

Le bilan du congrès 1992

Il y a de quoi se réjouir un peu puisque le deuxième congrès de notre Association à Trois-Rivières a été un succès à bien des égards. Le lieu a été en soi un endroit exceptionnel pour tenir une telle activité. Les feuilles d'évaluation des participants montrent un taux de satisfaction très élevé. D'ailleurs, les organisateurs du congrès et les membres du conseil d'administration n'ont, pour autant dire, reçu aucune remarque vraiment négative. Des congressistes, bien peu, ont fait des remarques sur certains détails du congrès (exemple: les ateliers pour le secondaire étaient presque tous le vendredi matin) que nous nous empresserons de corriger au prochain congrès qui se tiendra à l'automne 1993.

En peu d'années, l'Association du personnel des services documentaires scolaires est devenu un organisme crédible et respectable. La preuve en est que, en l'absence du ministre de l'Éducation, Madame Pauline Champoux-Lesage (Sous-ministre adjointe au personnel des réseaux) est venue annoncer au congrès, et en primeur, l'allocation de **3 400 000\$ pour les bibliothèques scolaires** dans l'exercice financier 1992-1993.

Si cette annonce n'a pas soulevé chez les congressistes un enthousiasme délirant, nous sommes bien conscients que le dossier des bibliothèques scolaires fait maintenant partie des préoccupations du ministère de l'Éducation. Nous serions enfin sortis de la grande noirceur ou, si vous voulez, de l'armoire aux balais.

Une seule ombre au tableau: les congressistes étaient moins nombreux que nous l'avions espéré. Mauvais calcul de notre part? Restrictions budgétaires dans les Commissions scolaires? Moment défavorable dans l'année pour tenir notre congrès? Nécessité de tenir un congrès à tous les deux ans? Autant de questions que l'on se pose et que, du coup, je pose aux membres. Il serait éclairant pour nous que vous preniez le temps de nous envoyer un mot pour nous faire connaître votre point de vue.

Un peu moins de congressistes que prévu, mais tout autant d'échanges, de rencontres, d'énergie et de projets dans les divers ateliers, dans les couloirs comme dans le salon des exposants et aux différents événements du congrès.

Un des bons moments de ce congrès a été celui des ateliers régionaux. Tous sont unanimes: il faut répéter cette expérience. C'est le meilleur moyen de permettre aux

gens d'une même région de se rencontrer pour faire le point sur leur situation et de trouver des pistes de solution. Cela a d'ailleurs permis à quelques groupes régionaux de se concerter pour mettre sur pied un groupe régional de travail. C'est bien **le premier partenariat** à créer. Nous sommes bien heureux que le congrès soit à l'origine de ces regroupements.

Il nous reste, à chacun de vous comme aux membres du conseil d'administration, à réaliser les projets, du moins quelques-uns dès cette année, qui ont été soumis à l'assemblée plénière. Il nous reste aussi à prendre toute notre place dans le plan d'action sur la réussite éducative que le ministre de l'Éducation lançait en juin. Vous noterez que dans «**Chacun ses devoirs**» on ne mentionne pas le rôle que peut ou devrait jouer la bibliothèque dans la réussite scolaire et, dans plusieurs cas, qu'elle joue déjà. Nous sommes malheureusement les grands absents dans ce document. Comme le disait un membre du conseil d'administration, «il nous sera difficile de «faire nos devoirs» puisque ce document ne mentionne nulle part le seul mot "bibliothèque", comme si cela n'existait pas ou comme si la bibliothèque ne participait pas à la formation des élèves.

Mais, de tout cela, on en reparlera au cours de l'année qui vient puisque nous n'avons surtout pas le choix. Il faut constamment, chaque jour et devant chaque autorité, montrer l'importance de la documentation dans la formation des élèves. C'est pourtant évident, mais encore faut-il vendre notre salade.

Jean-Yves Théberge, président

La notion de lectrice ou de lecteur compétent

Il serait trop simple de dire qu'une lectrice ou un lecteur compétent comprend sa lecture. Pourtant beaucoup de gens se satisfont de cette définition. Cette attitude rassure certainement les tenants de l'évaluation à tout prix à laquelle s'est opposé Marcel Chabot dans son article controversé «**Peut-on évaluer la compréhension en lecture?**» paru dans la revue *Vie Pédagogique* (no 57, novembre 1988). En fait, le lecteur compétent n'a pas d'âge car la maîtrise de la compétence en lecture est une activité continue, qui se perfectionne au fur et à mesure que l'on augmente et intensifie notre activité de lecture, en relation avec notre développement et épanouissement personnel. Une jeune lectrice de douze ans peut être habile et compétente selon son contexte au même titre qu'un lecteur qui a cinq fois son âge. Comme le souligne Jocelyne Giasson (1) dans ses travaux sur la lecture, lire fait appel à des structures cognitives et des structures affectives, et met en relation un lecteur, un texte et un contexte. Il n'y a donc rien de statique ou de limité dans l'activité de lecture et le

développement des compétences correspondantes.

Précisons tout de suite que le bon lecteur ou la bonne lectrice compétente que nous voulons décrire n'a rien à voir avec la capacité de lire un texte à haute voix, de le mémoriser; d'arriver premier au palmarès du concours du nombre de livres lus au cours du dernier mois; ou d'avoir lu le choix de l'enseignant, du conseiller pédagogique ou du responsable de la bibliothèque et d'avoir fait un résumé de la lecture.

Une lectrice compétente n'a pas d'âge, disions-nous. On reconnaît qu'elle sait lire lorsqu'on constate qu'elle est capable de dépasser la compréhension du code grammatical, de la syntaxe, du sens des mots pour pénétrer au coeur de la pensée, de la conception, des valeurs, des qualités des autres et d'en arriver, soit immédiatement, ou soit après un certain temps, à approfondir ou intérioriser ses propres valeurs, conceptions ou qualités au regard du sujet qu'elle vient de lire. Il faut le rappeler, à neuf ans comme à quarante-neuf ans, un lecteur bien formé est capable de dépasser l'écriture d'un texte.

On reconnaît aussi une lectrice compétente, un lecteur habile lorsqu'on constate qu'il entreprend, par la lecture, une démarche de connaissance, c'est-à-dire qu'il ne passe pas par-dessus des mots inconnus, des expressions ou des comparaisons difficiles ou dérangementes, qu'il n'escamote pas certaines phrases et les exclut de sa lecture. La bonne lectrice ou lecteur s'arrête, va aux diverses sources d'information pour s'assurer de la compréhension de ce qu'il est en train de lire. La lectrice ou le lecteur malhabile, pas suffisamment compétent, dira malheureusement «je ne comprends rien», «c'est plate», «c'est pas grave», «ça ne m'intéresse pas».

La lectrice ou le lecteur compétent est capable d'automatismes au plan du décodage de la syntaxe, de la grammaire. Cela lui permet plus aisément de se préoccuper du sens du texte, de s'y investir et d'en retirer, de manière subjective ou objective, les valeurs ou les informations qu'il juge utiles de s'approprier en relation avec son intention de lecture. Être une lectrice ou un lecteur formé c'est, selon le **Guide pédagogique des collections Conquêtes et Deux solitudes/Jeunesse**, «être en interaction avec l'oeuvre, le texte, les mots, les expressions, l'auteur, les images». Interagir prend alors le sens de rendre sa lecture vivante, de se laisser pénétrer, d'accepter de comprendre.

Yves Beauchesne, dans son ouvrage *Animer la lecture pour faire lire*, croit, quant à lui, qu'on reconnaît qu'une personne passe de l'état de non-lecteur à celui de lectrice ou lecteur en devenir lorsqu'elle est capable et qu'elle veut entreprendre «de faire un voyage vers la découverte de soi aussi bien qu'un voyage vers la découverte d'autres gens, d'autres mondes, qui tous attendent silencieusement, dans les pages du livre, qu'on vienne les découvrir». (p. 12)

De façon analogue, on peut aussi dire qu'on reconnaît la compétence de la lectrice ou du lecteur lorsque ce dernier met en pratique «les dix droits imprescriptibles du lecteur» qu'a formulé Daniel Pennac dans son dernier ouvrage (2) : «le droit de ne pas lire... de sauter des pages... de ne pas finir un livre... de relire... de lire n'importe quoi... au bovarysme... de lire n'importe où... de grapiller... de lire à haute voix... de nous taire».

Somme toute, dans toute action de formation, on reconnaît que la lectrice ou le lecteur devient compétent lorsqu'on constate que ce qu'il retire d'une lecture ou d'un ensemble de lectures, est beaucoup plus grand que la simple compréhension de toutes les composantes du texte, soit les mots, les phrases, les diverses règles régissant l'écriture, les codes, les symboles, le style... etc. Dit sans prétention, **le tout est plus grand que la somme des parties**. Comme une tarte aux fruits succulente. Son bon goût et la satisfaction qu'on en retire en la dégustant sont beaucoup plus qu'un assemblage de fruits et l'exécution mécanique d'une recette.

Enfin, d'une façon plus poétique, je crois qu'on peut dire qu'on devient lectrice ou lecteur habile, compétent, formé lorsqu'on ne peut plus se passer de lecture; quand on est arrivé à savoir pourquoi on abandonne une lecture au tout début, au milieu ou à la dernière page et qu'on ne se sent pas coupable de le faire. Dans ce sens, on ne peut pas être une lectrice ou un lecteur efficace à temps partiel.

Yves Léveillé

*Ce texte, comme celui du précédent numéro de l'Index, **La formation en lecture**, sont des extraits (et une mise à jour) d'une conférence **Le français en tête, La tête dans la lecture**, prononcée au Congrès de l'*Association des enseignantes et enseignants du Nouveau-Brunswick* en mai 1991.

(1) GIASSON, Jocelyne, **La compréhension en lecture**. Boucherville, Gaétan Morin éditeur, 1990, 255p.

(2) PENNAC, Daniel, **Comme un roman**. Paris.

J'ai trouvé mes lunettes

Paradoxal, direz-vous, pour une bibliothèque de s'intéresser aux analphabètes en apprentissage de lecture? Non, affirment les auteures de cette bibliographie de 700 titres, car, «elle (la bibliothèque) représente, pour eux (les formateurs en alphabétisation), un lieu potentiel de formation continue dans une démarche d'alphabétisation» (p. 9) et que «le choix des livres repose sur le principe

fondamental du droit pour chaque individu d'accéder à l'information, à la culture et aux loisirs, en toute liberté intellectuelle». (p. 6)

D'autre part, quel beau titre pour inviter les formateurs en alphabétisation et les bibliothécaires à ne pas perdre de vue les nouveaux lecteurs ou les lecteurs en difficulté qui disent souvent «j'peux pas lire, j'ai oublié mes lunettes».

Cette bibliographie sur mesure a été réalisée par deux bibliothécaires, dans le cadre du programme en alphabétisation de la Bibliothèque de la ville de Montréal. L'ouvrage est un outil de première qualité tant pour les spécialistes de la documentation que pour les intervenants, toutes catégories confondues, en alphabétisation. Il s'avère être aussi un outil précieux pour le personnel des écoles qui doit accompagner et soutenir les lecteurs en difficulté.

Les auteures ont rencontré «des nouveaux lecteurs» dans leur milieu d'alphabétisation, soit dans le réseau d'éducation populaire ou dans le réseau scolaire. Réflexion, analyse, échange, consultation et engagement à la cause ont permis l'élaboration de cette «collection pour tous», inspirée par les choix des lecteurs eux-mêmes. Ainsi, la philosophie qui se dégage de la démarche de mesdames Drouin et Robichaud peut s'expliquer ainsi : apprendre la lecture par la lecture, ou encore, la motivation pour la lecture par l'intérêt pour le sujet.

Visuellement, l'ouvrage est bien présenté ce qui en facilite la consultation. Les illustrations de Daniel Rainville sont particulièrement émouvantes et attachantes. Elles reflètent le choix «des nouveaux lecteurs» et le cheminement des auteures. Sous cet aspect, elles font partie intégrante de l'oeuvre et ajoutent une chaleur communicative qu'on peut difficilement ressentir à la lecture d'une liste bibliographique.

L'ouvrage est divisé en deux parties, comme les deux lentilles d'une paire de lunettes, selon l'expression même des auteures. La première partie explique, dans une vingtaine de pages, le point de départ du projet, le cheminement des auteures, le contexte professionnel, les choix et les contraintes rencontrés dans l'élaboration de la «collection pour tous». La deuxième partie comprend la bibliographie proprement dite, et est divisée en trois sections dans lesquelles les titres sont classés par ordre alphabétique: les ouvrages de fiction, les histoires vécues et les documentaires. De plus, chaque titre est accompagné d'un ou de plusieurs pictogrammes afin d'en faciliter le repérage selon des caractéristiques précises.

Toutes les bibliothèques municipales et scolaires devraient posséder cet ouvrage afin de soutenir les nouveaux lecteurs dans leur démarche d'apprentissage. Il serait d'ailleurs fort intéressant que l'éditeur rende disponible une affiche illustrant les pictogrammes et leur signification ainsi qu'une série de gommettes à coller sur les

livres choisis. Cela permettrait, d'une part, aux nouveaux lecteurs de repérer les livres sur les rayons dans la collection générale de la bibliothèque et, d'autre part, éviterait à plusieurs personnes de tomber dans le piège de la mise en place de la collection parallèle ou de la section réservée pour les handicapés en lecture. En ayant accès à toute la collection, l'apprenti lecteur se percevrait probablement plus comme un lecteur normal.

Yves Léveillé

DROUIN, Paule et ROBICHAUD, Louise. **J'ai retrouvé mes lunettes**. Québec, Documentor, 1992, 280 p. Bibliothèque municipale de Montréal.

VOTRE OPINION, ÇA COMPTE!